

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes choisit CDC ARKHINEO pour assurer le service d'archivage de son nouveau portail professionnel

Paris, le 5 octobre 2004. CDC Arkhinéo, Tiers archiveur du tout numérique, filiale du Groupe Caisse des dépôts, annonce la signature d'un contrat de services avec la CNCC. Destiné aux commissaires aux comptes, le nouveau portail développé par la CNCC, pour permettre à ses membres de bénéficier d'un service d'archivage sécurisé, s'appuie sur la solution de Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo.

Ce nouveau portail professionnel de la CNCC se structure en deux parties, l'une publique et l'autre exclusivement réservée aux commissaires aux comptes.

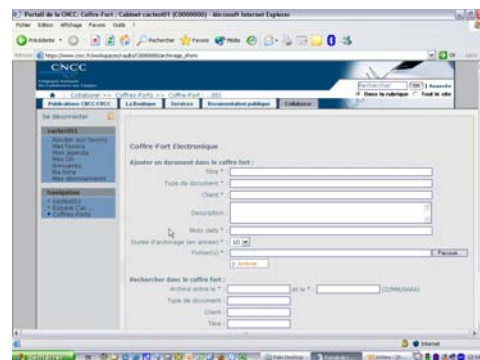
Un portail innovant réservé aux commissaires aux comptes, offrant des services de dématérialisation performants

Une fois identifié, le commissaire aux comptes a accès à son espace personnel et peut souscrire en ligne aux différents services « Cabinet » proposés par la CNCC. Il peut alors effectuer toutes ses missions d'audit de manière totalement dématérialisée, grâce à diverses fonctionnalités telles que :

- **la signature électronique.** Afin de conférer à ses documents électroniques la même valeur juridique qu'à ses documents papier, il peut commander en ligne un « kit de signature électronique » et dispose alors d'un certificat nominatif de signature électronique lui permettant de signer des documents numériques quel que soit leur format.
- **l'horodatage.** En adhérant au service d'horodatage, le commissaire aux comptes dispose d'une messagerie permettant l'envoi de mails certifiés offrant sécurité, confidentialité et traçabilité.
- **l'archivage.** En souscrivant au service d'archivage électronique, il dispose d'un Coffre-fort électronique® personnel dans lequel il peut archiver tous ses documents pour une durée de 10 ans renouvelable.

Dix ans d'archives légales en 3 clics ...

Une fois connecté et identifié à l'aide de sa clé USB professionnelle, le commissaire aux comptes accède, via le site www.cncc.fr, à son « espace personnel » sécurisé. Il peut ensuite créer un Coffre-fort électronique® et y archiver de manière sécurisée et intègre tous ses documents. Ceux-ci sont alors conservés et consultables pendant 10 ans à tout moment et de n'importe où (sous réserve de disposer d'une connexion internet et de sa clé d'identification). Ce service de Coffre-fort électronique® est assuré par CDC Arkhinéo.



Un service répondant aux besoins de la profession

Outre les économies et les gains de productivité attendus dans le cadre de la dématérialisation des échanges, avec ce nouveau portail, la CNCC souhaite avant tout améliorer la communication entre les instances et les membres de la profession, ainsi que la transparence entre ceux-ci et leurs clients. Et leur apporter des services innovants à haute valeur ajoutée permettant de totalement dématérialiser les processus de travail des cabinets.

« En choisissant CDC Arkhinéo pour le service d'archivage de notre nouveau portail professionnel, nous permettons aux commissaires aux comptes d'accéder à un service haut de gamme et de bénéficier des engagements de CDC Arkhinéo sur l'intégrité de restitution de leurs archives et sur la durée de conservation » explique Emmanuel LAYOT, conseiller technique de la CNCC.

A propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est détenue à 100% par la Caisse des dépôts et consignations.

En parfaite adéquation avec la vocation historique de « consignation » de la Caisse des dépôts et consignations, CDC Arkhinéo, tiers archiveur, est la première société française d'archivage et de conservation des données électroniques. La société propose une solution unique, le « Coffre-fort électronique® » qui permet la conservation sécurisée et la restitution immédiate et intègre de tous les types de documents (factures, contrats, images chèques, mails, bulletins de salaire,...). Le centre d'archivage installé dans les infrastructures informatiques de la Caisse des dépôts est l'un des dix sites les plus sécurisés de France. CDC Arkhinéo y dispose de ses propres salles informatiques.

CDC Arkhinéo s'engage à tous les stades du processus : garantie de conservation des documents dans un centre d'archivage hautement sécurisé quel que soit le nombre d'années, garantie d'intégrité des données déposées, garantie d'intégralité et d'intégrité de restitution des données dans le temps. CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que la banque OBC, Coface... .

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.cdcarphineo.fr

A propos de la CNCC

La CNCC regroupe 17657 professionnels dont 3451 sociétés, répartis en 34 Compagnies régionales.

La CNCC est placée auprès du ministère de la Justice et regroupe tous les commissaires aux comptes (personnes physiques ou morales) inscrits sur la liste. L'inscription et la discipline des membres de la profession relèvent de Commissions placées auprès des cours d'appel, ainsi que d'une instance nationale siégeant au ministère de la Justice.

La loi de sécurité financière du 1er août 2003 a consacré le statut de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes en lui conférant celui d'établissement d'utilité publique, chargée de représenter la profession de commissaire aux comptes auprès des pouvoirs publics. La même loi lui a créé un Haut conseil du commissariat aux comptes ayant pour mission d'assurer la surveillance de la profession avec le concours de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et de veiller au respect de la déontologie et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Dans un contexte où force est de constater que l'entreprise connaît de profondes mutations, son ouverture sur le monde extérieur en a fait un moteur pour l'activité économique. Et tout à fait logiquement, le commissaire aux comptes, dans son rôle, a accompagné très étroitement cette évolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.cncc.fr

Contact presse : CICOMMUNICATION

Fabienne SALAGNAC

Tél : 01 47 23 90 48

salagnac@cicommunication.com

Contact communication : CDC Arkhinéo

Caroline PARDON

Tél : 01 40 46 36 59

caroline.pardon@cdcarphineo.fr